

Si la santé m'était contée / comptée ?

C'est le titre de la conférence-débat qui était organisée samedi 28 septembre par le comité de défense santé du Pays de Guingamp autour de l'intervention d'Hélène Derrien, membre de la coordination de défense des hôpitaux de proximité (les vrais, pas les faux – pour comprendre il faut lire jusqu'au bout). Et tout est dans le titre, vraiment.

Car les constats sont clairs, les besoins sont évidents, tant pour les usagers que pour les soignants qui ont une nouvelle fois exposé leur mal-être, leur épuisement, leur découragement face à l'impossibilité de la tâche. Qui prend soin des soignants ? Quelle réponse aux 250 services d'urgences en grève, soutenus par 9 Français sur 10 ? Aucune.

Parce que, finalement, tout va bien ! Tout va bien puisque la loi « Ma santé 2022 » est ce qu'on appelle un texte équilibré, adopté facilement par les 2 chambres, comme l'a souligné M. le député qui avait répondu à l'invitation du comité.

Mais que contient ce texte si équilibré ?

Pas grand-chose au vu des enjeux. Des mots creux.

Prenons l'exemple de la fin du *numerus clausus*, très bien... Mais sans moyens suffisants pour accueillir en face de médecine les étudiants nécessaires, c'est une plaisanterie. Dans 10 ans, on parlera encore de pénurie et la liberté d'installation inconditionnelle sera toujours la règle, au mépris des besoins de la population.

Et que dire de ce discours sur la réorganisation, la modernisation, la e-médecine, la télémédecine... ? Loin du réel, si loin... Dans le monde réel, on manque d'humain, on manque de mains, on manque de tout, parce qu'il faut à tout prix réduire la dépense publique. Donc faire mieux avec moins, toujours. C'est tellement facile sur le papier... Mais dans la réalité ça ne passe pas.

Pourtant, disait le député, le système de santé français « n'est pas des plus mauvais » (admirer la tournure au passage). Et de citer l'espérance de vie, le faible reste à charge pour les usagers... Mais le tour de passe-passe est connu : « Regardez ailleurs, c'est pire. Ici, on s'en tire plutôt bien ».

Eh bien non, ne regardons pas *ailleurs*, regardons *avant* ! Souvenons-nous de ce temps où le progrès était une certitude partagée. Aujourd'hui, nos droits régressent, et au premier chef le droit à la santé. Les témoignages des soignants présents lors du débat sont sans appel. Ce n'est pas un sentiment, ce n'est pas une impression confuse, c'est une réalité : la dégradation continue du service public, guère surprenante après 3 décennies de « réformes ». Nous savons que nous vivons moins bien que nos parents, et que nos enfants vivront moins bien que nous (si on laisse faire les décideurs).

Gardons en tête que cette dégradation orchestrée du service public cache mal l'intention de favoriser le secteur privé, qui aura l'avantage de choisir sa clientèle et son offre de soins en fonction des rémunérations attendues. Une santé à 2 vitesses.

Revenons au texte. La tarification à l'acte, stupide, dangereuse... Disparue ? Non. Pourtant c'est elle qui a mis le feu aux poudres, en obligeant les hôpitaux à courir après les actes rémunérateurs...

Et le scandale des intérimaires mercenaires qui, à juste titre, révolte le député ? Terminé ? Eh bien non, cette loi si équilibrée a oublié d'y mettre fin. Décidément...

Alors, « Ma santé 2022 », oui, encore une logique comptable, la santé nous sera vraiment comptée, en nous contant des histoires à dormir debout.

Car tout cela passe par de jolis mots. « Hôpital de proximité » par exemple, c'est plutôt sympa. Sauf qu'il s'agit de votre hôpital actuel... dépouillé de sa maternité et de sa chirurgie ! C'est bien trouvé, ça, rationner notre accès aux soins, mais parler de *mise en réseau*, de *complémentarité*... Au final, c'est évident, cette logique de pôles éloignera les usagers des services auxquels ils ont droit. Mais on appelle ça « labellisation de 600 hôpitaux de proximité », c'est plus vendeur. Pourtant, dans la salle, lors du débat, le député s'est fait interpellé : « Pouvez-vous nous assurer que nous n'obtiendrons pas ce label *hôpital de proximité* et que nous conserverons notre maternité et notre chirurgie ? »...

Concernant la maternité, une chose encore qui n'a pas été relevée pendant l'échange tant nous nous sommes habitués aux mauvaises manières de M. le député : une fois de plus, il a osé parler d'un « problème de sécurité »... tout en reconnaissant que les naissances n'avaient pas baissé, qu'elles seraient peut-être même à la hausse cette année. Cette hausse, nous ne la devrons certes pas à son soutien, mais bien au professionnalisme de l'équipe et à la confiance que lui porte la population, attachée à une maternité qui vient de se voir décerner un *vrai* label de qualité, celui d'hôpital « ami des bébés ».

Alors, que retenir de cette soirée autour de la loi « Ma santé 2022 » (ce *Ma* est important, il sert à donner l'illusion que l'utilisateur est acteur...)? Que le gouvernement et ses relais locaux n'ont aucune réponse à apporter au mal-être des soignants, ni aux inégalités territoriales qui se creusent en termes d'accès à la santé.

Et s'il faut encore s'en convaincre, une anecdote personnelle illustre assez bien la considération qu'ont les décideurs pour nos territoires « périphériques ». Il y a quelque temps, j'avais fait part au député de mon inquiétude pour mes enfants le jour où ils deviendraient parents si la maternité venait à fermer. Et là, j'avais obtenu une réponse, pas vraiment celle que j'attendais du député de ma circonscription, leader d'une liste *citoyenne* sur laquelle figurait mon nom il y a 5 ans : « Mais qui te dit que tes enfants vivront à Guingamp ? »...

Bien... Et le dernier éteint la lumière en sortant ? Hors de question. Non, ce territoire n'est pas voué au déclin, nous voulons simplement exercer notre droit naturel : naître, vivre et travailler au pays !

Yann-Fañch Durand, citoyen guingampais